

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
11/01/2018	17/01/2018	F01118P0005

## 1. Intitulé du projet

Construction du centre omnisports du Moulon de l'Université Paris-Saclay à Gif-sur-Yvette

## 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

## 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39	Construction du centre omnisports du Moulon sur la commune de Gif-sur-Yvette (Essonne), au sein de la ZAC du quartier du Moulon, pour une surface de plancher d'environ 12 030 m <sup>2</sup> et sur un terrain d'assiette de 8.8 ha
41a	Aire de stationnement de 90 places ouverte au public pratiquant et encadrant. sous contrôle d'accès. Le public extérieur n'aura pas d'accès qu'en cas d'événements de compétition.
44d	Équipement sportif et aménagements associés (terrains de grands jeux extérieurs)

## 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le centre omnisports du Moulon est composé d'une partie bâtiment d'environ 12 030 m<sup>2</sup> de surface de plancher et une partie en extérieur sur une emprise de 8.8 ha et comprend notamment:

en intérieure; un gymnase type E avec des tribunes pour 600 places, deux gymnase type C, une structure artificielle d'escalade, une salle de gymnastique, quatre courts de tennis, une salle de danse, une salle de musculation, des vestiaires et douches, des locaux de rangement des locaux administratifs

en extérieur; 2 terrains de football et deux terrains de rugby en herbe synthétique, une piste de 400m, des atelier d'athlétisme des gradins ainsi qu'un parking pour 93 places (aérien) + 6 places autocars fortement paysagé

Pour information, l'emprise à l'angle sud est de la parcelle du centre omnisports devra accueillir un collège dans un futur. Le centre omnisports est séparé de ce dernier par des voiries et une place publique. Le fonctionnement du Centre centre omnisports est complètement indépendant du futur collège et vice versa.

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet du Centre Omnisports, qui recevra les écoles qui s'implanteront sur le site de Paris-Saclay s'attachera à répondre :

- Au projet pédagogique des écoles/université, dont la pratique sportive est fortement intégrée au cursus, qui nécessite une flexibilité et une modularité des espaces d'activités ;
- Aux pratiques des sections STAPS de l'université Paris Sud qui feront de la Plaine des Sports un outil de travail sportif mais aussi un outil pédagogique et éducatif où la modernité est indispensable ;
- Aux enjeux de multiplicité d'utilisateurs, aux besoins variés et à l'utilisation intensive des équipements. Ceci nécessite une conception assurant une gestion cohérente des flux et des parcours limitant les conflits d'usages ;
- A la sécurité des lieux et des usagers en proposant des contrôles d'accès et des parcours utilisateurs simples mais également en limitant les risques de passage des personnes extérieures aux espaces découverts ;
- A l'intégration du site dans le cadre naturel exceptionnel ;
- A l'évolution rapide des pratiques sociétales et des besoins à la fois en proposant des équipements modernes et innovants mais également en s'assurant de l'évolutivité;
- Aux pratiques événementielles d'un Campus de cette envergure en s'assurant de la polyvalence des espaces d'activités vers de nouvelles formes de pratiques sans modifications structurelles lourdes (ex : mise en œuvre du scénographie numérique) ;
- A l'accueil d'événements sportifs recevant un public important ;
- A la création d'un lieu de vie sportif mais également urbain propice à l'échange et au rassemblement

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Une charte chantier à faibles nuisances sera rédigée en phase ultérieure en vue de son intégration au Marché de travaux des entreprises.

Ces travaux seront phasés, la partie extérieure dans un premier temps (durée de travaux d'environ 4 mois) de façon à répondre au besoin existant des écoles déjà implantés dans le territoire. Et dans un second temps le chantier lié à la construction du bâtiment (durée de travaux d'environ 20 mois).

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase exploitation le centre omnisports accueillera 1 200 personnes par jour, pour des pratiques de sports universitaire (obligatoire ou non dans le cursus), mais aussi la pratique libre et la pratique associative. Les disciplines pratiquées pourront être: basket-ball, volley-ball, handball, badminton, gymnastique, escalade, tennis, danse, musculation, football, rugby et athlétisme.

Le centre omnisports sera principalement ouvert les 32 semaines du calendrier universitaire de 8h00 à 22h00. Pendant l'ouverture de l'établissement un gardien sera en permanence présent sur le site.

Plus d'une fois dans l'année ce centre omnisports sera le lieu de recueil pour des manifestation exceptionnelles à l'intérieur ou à l'air libre, des compétitions ou tout simplement des rassemblement des étudiants. Lors ce des événements le public + étudiants pourraient s'élever jusqu'à 2500 personnes.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à un permis de construire ainsi qu'un permis d'aménager pour la partie des terrains de grands jeux.

Il faut noter que ce projet de construction est inclus dans la ZAC du quartier du Moulon, qui, elle-même a fait l'objet d'une étude d'impact, et d'une procédure "loi sur l'eau"

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Terrain d'assiette de l'opération	8.8 ha
Surface de plancher	12 032 m <sup>2</sup>
Surface utile	9 549 m <sup>2</sup>
nombre d'étages maximum	4
hauteur de construction	13.83 m
nombre de places de stationnement	93 places (aerien) + 6 places autocars
Nombre de niveaux de sous-sol	1 niveau sous-sol partiel

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

RD 128  
angle avec rue Francis Perrin  
91190 Gif-sur-Yvette

##### Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 02°09'31"E Lat. 48°42'43"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du risque inondation a été approuvé en 2006 pour le bassin de l'Yvette. Le projet n'est pas concerné par ce plan.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet du centre omnisports est situé dans un périmètre de 2.5 km de rayon du Plan particulier d'Intervention (PPI) des réacteurs nucléaires de recherche et autres INB (Installation Nucléaire de Base) des sites du CEA sur la plateau de Saclay
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Une élévation des niveaux sonores en phase chantier est attendue, comme pour tous les travaux. Les émergences de bruit respecteront le cadre de la réglementation afin de ne pas nuire à l'environnement du projet et notamment aux usages riverains. Les travaux seront réalisés suivant une charte de chantier à faibles nuisances. En phase "exploitation" du centre omnisports, les niveaux sonores attendus ne sont pas de nature à engendrer un risque pour la santé humaine par le biais

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Durant la phase fonctionnement, le bâtiment ne prévoit que l'éclairage extérieur minimum nécessaire à la bonne circulation des personnes. Les terrains de sport quant a eux, seront éclairés dès lors qu'il seront utilisés et il y aura besoin d'un éclairage artificielle. L'éclairiment prévu sur les terrains, conformément aux règlement d'homologation des niveaux départementales est de 250 lux.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun rejet de sera effectué directement dans le milieu naturel. Les eaux de ruissellement seront tamponnés à l'échelle de l'opération, puis raccordées aux ouvrages de rétention de la ZAC.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase exploitation, les eaux usées, les eaux usées seront collectées et renvoyées vers le réseau collectif existant pour être traitées.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des déchets sont attendus en phase chantier, comme pour tous les travaux. Il sont triés et gérés suivant la charte de chantier à faible nuisances.  Le centre omnisports du Moulon est générateur de déchets banals. Les déchets seront régulièrement collectés via les filières existantes sur le territoire de Gif-sur-Yvette



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet de construction du centre omnisports du Moulon est inclus dans la ZAC du quartier de l'École Polytechnique

Parmi les incidences attendues liées à la création de la ZAC, les suivantes sont de nature à connaître une contribution du fait de l'implantation du centre omnisports de l'Université Paris Saclay:

- incidences sur la gestion des eaux pluviales
- incidences sur le paysage (perception interne à la ZAC)
- incidences positives en termes d'attractivité économique du site
- incidences sur la production de déchets du secteur

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du présent formulaire, nous pouvons estimer que le projet ne nécessite pas la réalisation préalable d'une étude d'impact. En effet, l'assiette du projet ne présente pas de sensibilités particulières et l'aménagement envisagé tient compte de l'urbanisation environnantes. Il faut rappeler que cette opération s'insère au sein de la ZAC du quartier du Moulon qui a fait l'objet d'une étude d'impact (avis de l'autorité environnementale du 7 septembre 2013). Le projet se conforme également aux orientations retenues par la commune de Gif-sur-Yvette (dans le cadre du PLU) et par l'EPA Paris-Saclay (dans le cadre de la ZAC) pour aménagement de ce secteur. En dernier,nous souhaitons rappeler que la conception du programme immobilier à fait l'objet d'une attention particulières en matière de normes environnementales et suit une démarche environnementale et de cert.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 - Vue à vol d'oiseau de l'implantation du projet dans la ZAC du Moulon Annexe 8 - Plan masse de l'opération Annexe 9 - Vue du projet de bâtiment du Centre omnisports du Moulon

## 9. Engagement et signature


Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Saint Aubin

le,

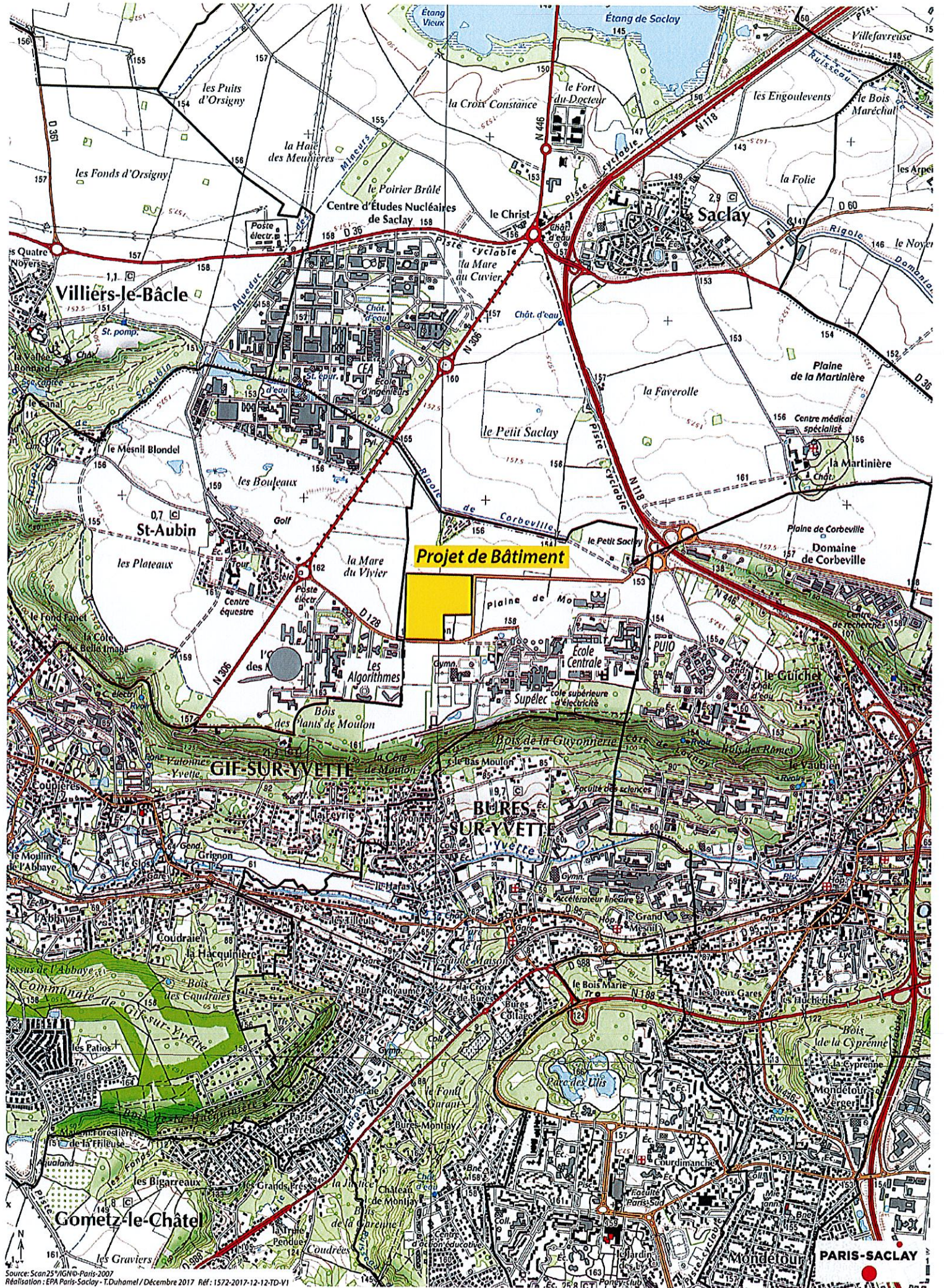
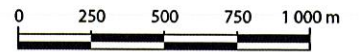
5/01/2018

Signature

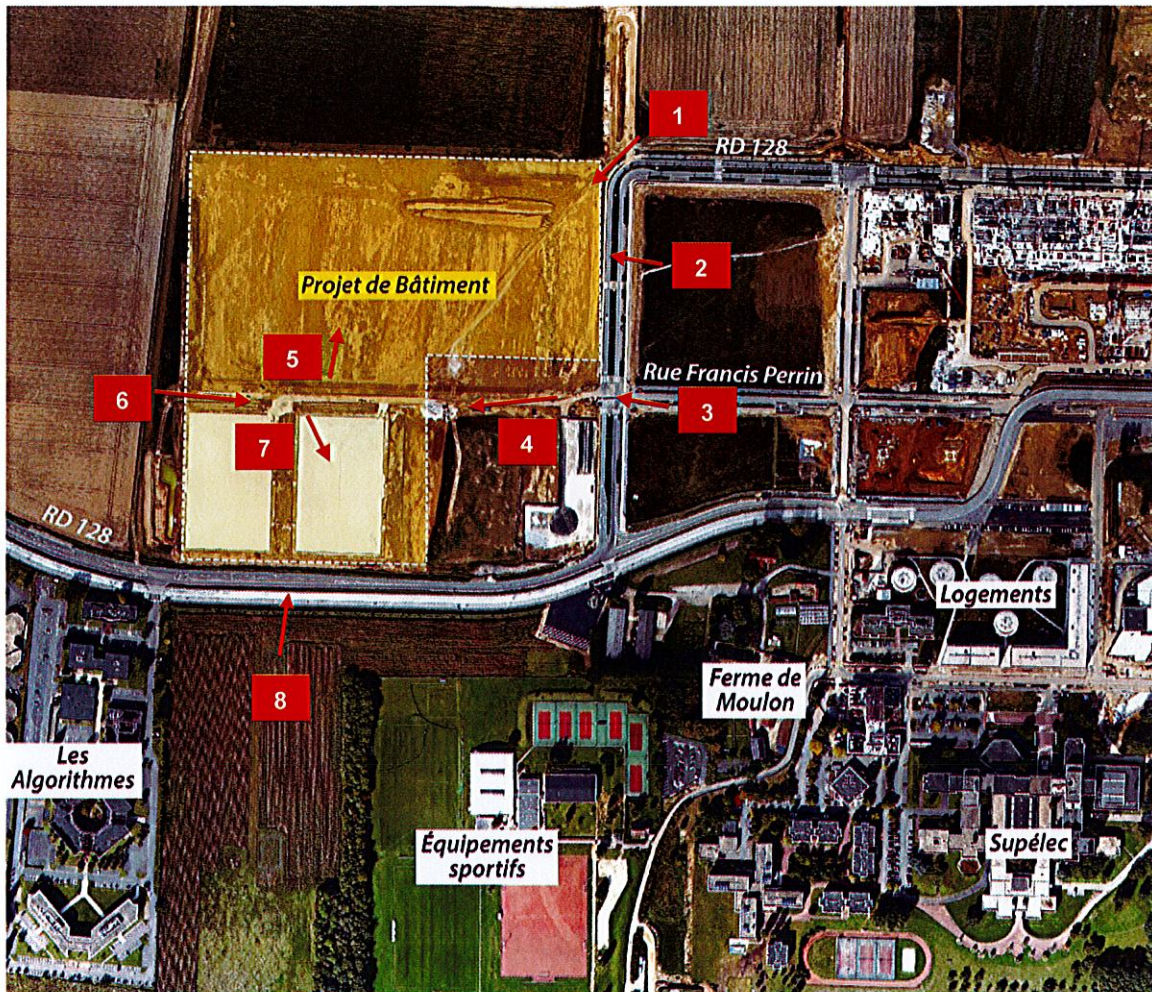
  
**Gilles BLOCH**  
**Président**

Route de l'Orme aux Merisiers  
université  
PARIS-SACLAY  
université-paris-saclay.fr  
Espace Technologique  
Huble Discovery  
91190 SAINT-AUBIN / France

# Annexe 2 : Plan de situation du projet



Annexe 3 – Site d’implantation du Centre omnisports du Moulon de l’Université à Gif-sur-Yvette (Essonne)



Compte tenu du contexte bâti ou en construction, les perceptions lointaines du site restent limitées. Le contexte bâti et de chantier aux alentours ainsi que les champs de plantation sur le côté nord et ouest constituent des murs visuels réguliers qui limitent les co visibilitées éloignées.

Photo n°1 – Vue de proximité depuis la RD 128 dans son virage



Photo n°2 – Vue depuis la RD 128 (section Nord-Sud) vers le terrain du centre omnisports du Moulon



Photo n°3 – Vue depuis la rue Francis Perrin vers le terrain du centre omnisports du Moulon



Photo n°4 – Vue depuis la continuité de la rue Francis Perrin vers l'Ouest de la parcelle du Centre Omnisports



Photo n°5 – Vue depuis l'intérieur du terrain vers le Nord



Photo n°6 – Vue depuis l'intérieur du terrain vers l'Est



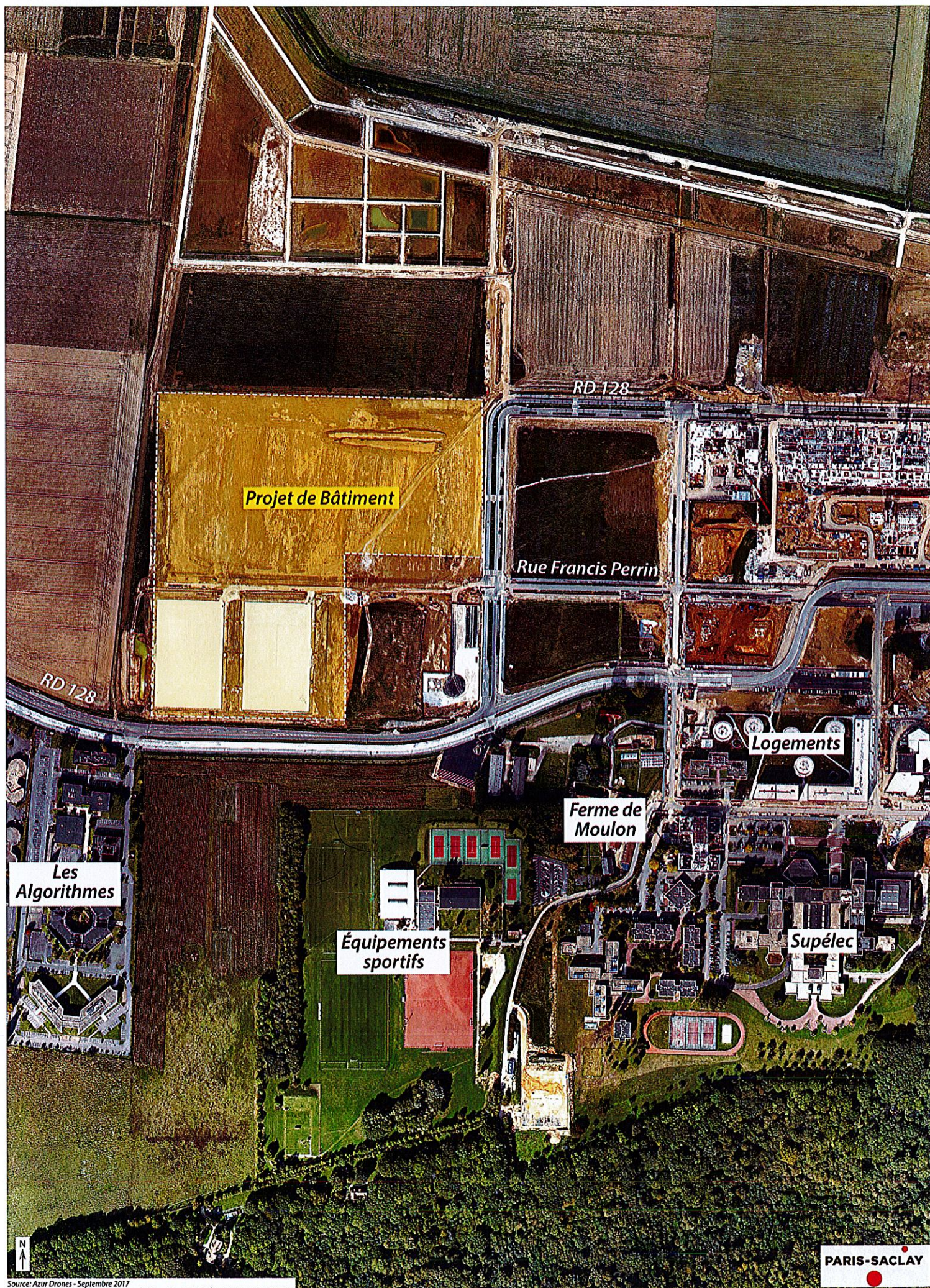


Photo n°7 - Vue depuis l'intérieur du terrain vers le Sud (terrains de football existants)



Photo n°8 – Vue depuis la RD 128 (section Est-Ouest) vers les terrains de football



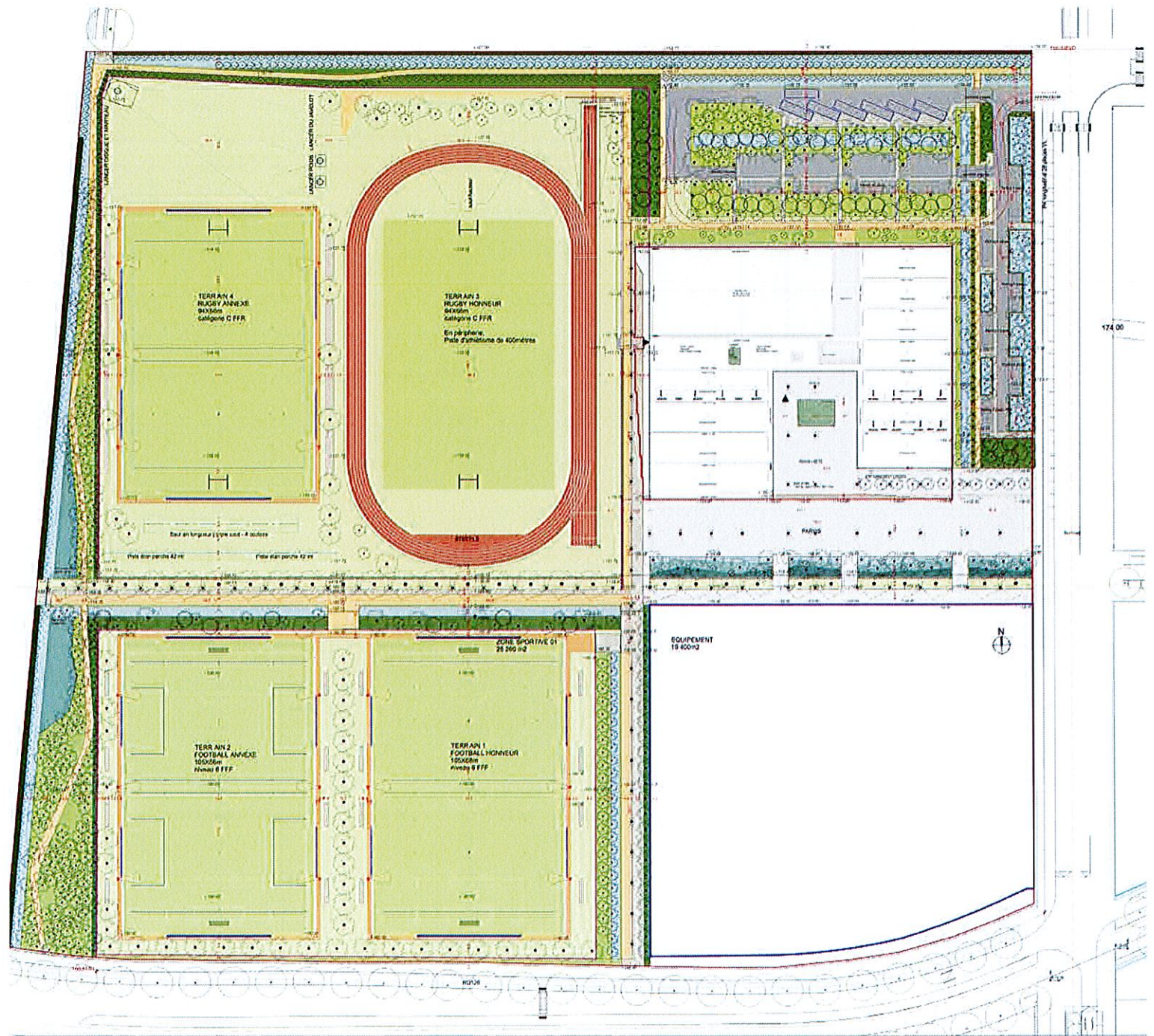


Annexe 7 - Vue à vol d'oiseau de l'implantation du projet dans la ZAC du Moulon

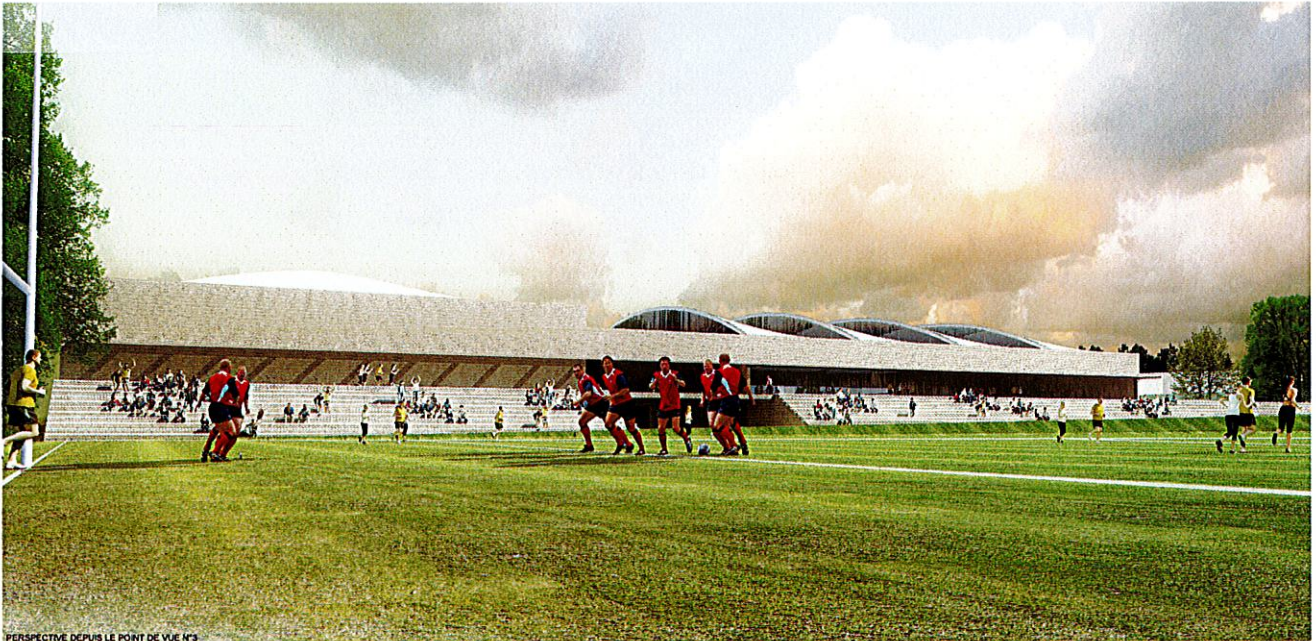


emprise projet

# Annexe 8 - Plan masse de l'opération

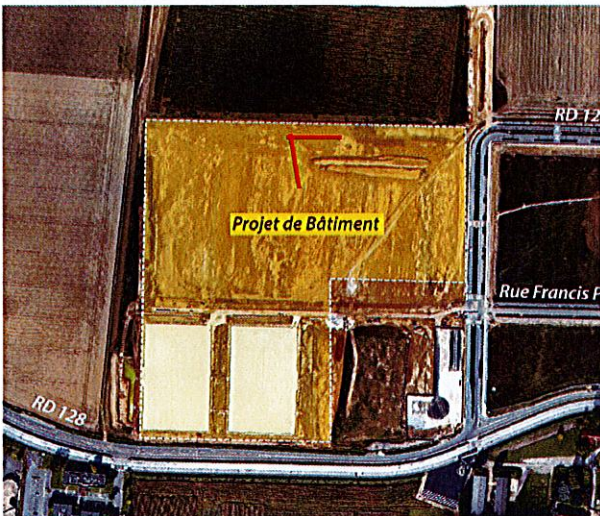


Annexe 9 - Vue du projet de bâtiment du Centre omnisports du Moulon

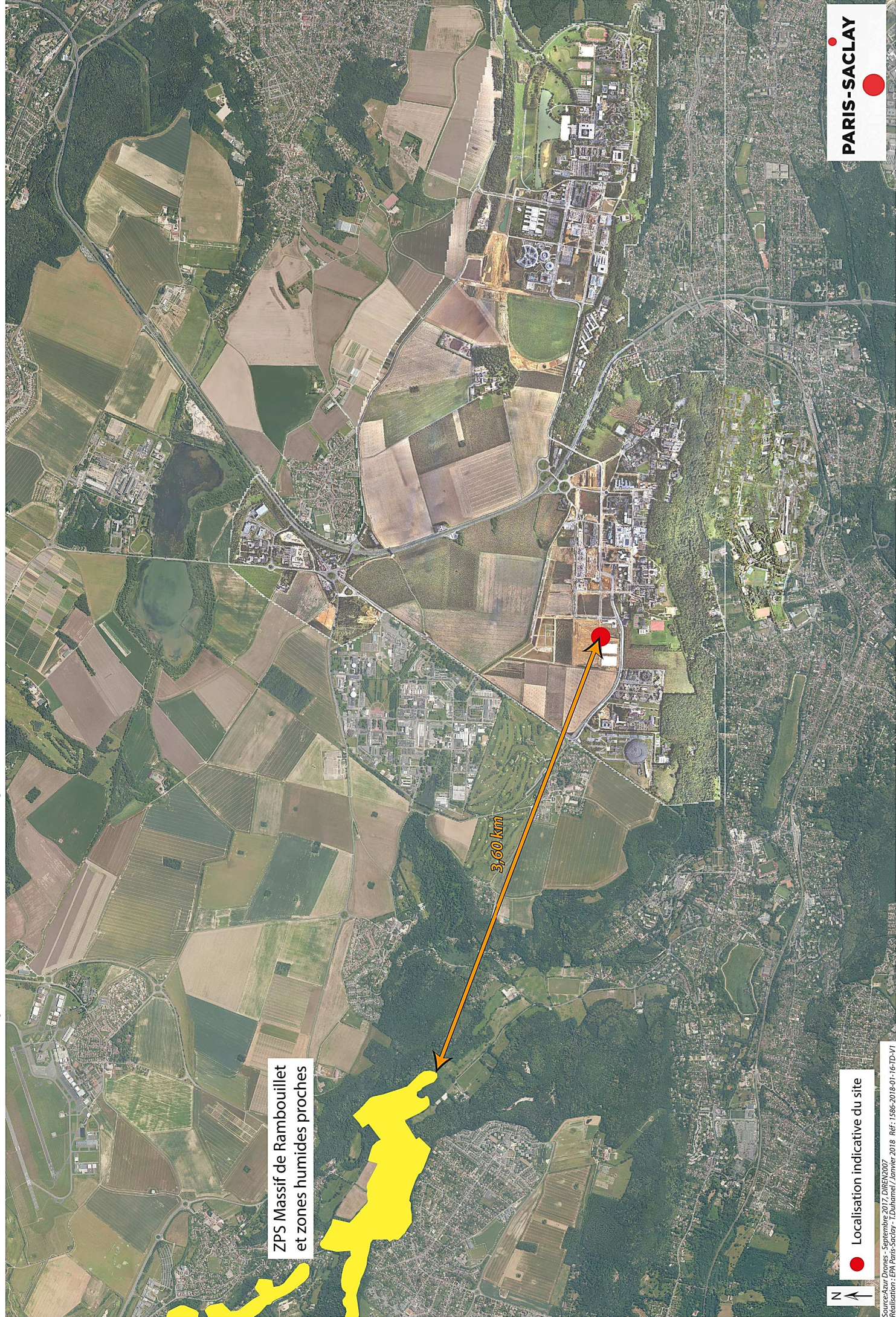


PERSPECTIVE DEPUIS LE POINT DE VUE N°3

Figure 1 - Source ESQ Groupement de maîtrise d'œuvre Jean Guervilly



# Carte Annexe 6 - Etude au cas par cas - Centre omnisports de Moulon



ZPS Massif de Rambouillet  
et zones humides proches

3,60 km



Localisation indicative du site

PARIS-SACLAY